

LE DISPOSITIF D'ÉVALUATION HAS DE LA QUALITÉ DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX (ESSMS)

12 juin 2026 - classe virtuelle



Le CNEH vous propose une **journée animée par des directions, soignants et équipes qualité issus d'établissements et services sociaux et médico-sociaux.**

OBJECTIFS DE LA JOURNÉE

- Profiter de retours d'expériences d'établissements et services ESSMS ayant bénéficié de la visite d'un organisme accrédité
- Appréhender en pratique les nouvelles modalités d'évaluation au sein des ESSMS
- Définir une stratégie de préparation de la visite de l'organisme accrédité pour sa propre structure (feuille de route)

PROGRAMME

- **Les changements induits** par le nouveau dispositif d'évaluation
- Focus sur les attentes du **référentiel d'évaluation HAS ESSMS, notamment les critères impératifs**
- En pratique, **les nouvelles modalités de visite** dans le cadre de l'évaluation menée par les organismes accrédités
- **L'auto-évaluation et la stratégie de préparation**
- Retours d'expériences d'établissements se préparant à la visite et d'établissements ayant bénéficié de la visite
- Les modalités de choix de l'organisme accrédité et d'intervention de celui-ci
- Présentation pratique de SYNAE

Retours d'expériences de l'EHPAD et du SSIAD de l'Hôpital Intercommunal du Haut Limousin

Aurore GUIBERT, Responsable Qualité

- La mise en œuvre des nouvelles méthodes : accompagné traceur, traceur ciblé, audit système
- La feuille de route de l'établissement : comment se prépare t'il concrètement à la visite ?

L'intervention d'un organisme accrédité

- Les modalités d'intervention depuis la sollicitation de l'OA à l'envoi du rapport d'évaluation ; les documents sollicités en amont ; ses conseils pour bien préparer et mener la visite

PUBLIC CONCERNÉ

Direction • Cadres de santé • IDEC • Membres des équipes qualité et gestion des risques • Tout professionnel impliqué dans la démarche qualité (*La formation remplit les conditions d'accès aux publics en situation d'handicap*)

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques • Nombreuses illustrations

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Questionnaire en amont et post formation



INSCRIPTION

- sur le site cneh.fr / rubrique Formation

- par mail : formation@cneh.fr ou par courrier : CNEH - Service formation : 3 rue Danton 92 240 Malakoff

Renseignements : Bénédicte Ambry, Tél. 01 41 17 15 65 - E-mail : benedicte.ambry@cneh.fr

en classe virtuelle de 9h00 à 17h (1 jour soit 7h)

Le 12 Juin 2026

Tarifs nets de taxe : Adhérent : 520 € Non-adhérent : 570 €

Facturation sur Chorus Pro*: SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE) Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Etablissement*

Raison sociale

Adresse

..... CP

Ville

Tél.

Responsable de formation*

Nom Prénom

Fonction Service

Tél E-mail

Participant*

Nom Prénom

Fonction Service

Tél E-mail

Participant*

Nom Prénom

Fonction Service

Tél E-mail

Participant*

Nom Prénom

Fonction Service

Tél E-mail

*Tous les champs sont obligatoires

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en nous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Date	Signature et cachet
Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.	